

Lettre ouverte à Monsieur Jacques Bouriez, Président du Conseil de surveillance de la Fondation pour la Recherche Médicale et à Madame Marina Carrère d'Encausse, journaliste.

2016-12-07 01:01:01

Nous tenons, par le présent courrier, à exprimer notre surprise à la lecture, dans le numéro 148 (4e trimestre 2016) de la Revue Recherche et Santé, de l'interview de Madame Catherine Yardin, réalisée par Madame Carrère d'Encausse et intitulée « Ondes électromagnétiques : toujours blanchies par la science »...

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de représenter ce dossier dans votre revue en donnant la parole, selon le principe du contradictoire, aux autres positions scientifiques qui s'expriment sur ce sujet.

Nous avons réagi dès le titre. Le ton y est, en effet, clairement donné et la messe est dite. La très sérieuse Revue de la Fondation de la Recherche médicale a tranché sur une question de santé qui, pourtant, alimente une forte controverse scientifique et continue à mobiliser de gros moyens de recherche.

Et le chapeau de l'article enfonce le clou : dans le dossier des ondes, on ne se situerait, semble-t-il, pas dans l'univers des interrogations scientifiques des questions à la science, mais dans celui de l'« imaginaire collectif ». D'ailleurs, poursuit ce chapeau, « aucune étude ne corrobore (l') idée » d'effets des ondes électromagnétiques sur nos organismes. De telles assertions ne peuvent que surprendre. Comment donc une revue scientifique sérieuse peut-elle faire preuve d'une telle méconnaissance de la bibliographie scientifique existante sur le dossier qu'elle prétend traiter ? Plusieurs centaines d'articles scientifiques sont publiés chaque année sur la problématique « ondes et santé ». Et, aujourd'hui, plus de la moitié des articles publiés concluent à des effets sur nos organismes de l'exposition aux ondes. Même si il n'y a pas encore consensus - on sait que, sur un risque émergent, la construction du consensus scientifique est un processus long, surtout lorsque de gros intérêts économiques sont en jeu - on ne peut faire l'impasse sur les très nombreux signaux apportés par la littérature scientifique.

Les surprises s'enchaînent ensuite. On pensait, ainsi, aborder les questions portant sur les travaux de recherche menés par la chercheuse interviewée, comme annoncé dans la présentation de l'interview (« Chaque trimestre, elle vous invite à découvrir un chercheur

et ses travaux de recherche à travers un entretien exclusif »). Mais l'interview ne va porter que sur des questions générales sur la problématique ondes et santé et Madame Yardin, bien connue pour ses positions partisans, se trouve, de fait, invitée à dresser, un état de la science, ce qu'elle va faire d'ailleurs, en le réduisant, sans état d'âme, à la thèse du « no effect ».

Pour ne pas alourdir ce courrier nous vous livrons [l'analyse argumentée](#) de ses déclarations dans la note jointe où nous montrons, point par point, la distance entre les affirmations contenues dans cette interview et l'état des débats en cours au sein de la communauté scientifique.

Pour finir, nous profitons de ce courrier pour vous poser une question plus générale. Dans la mesure où vous annoncez que l'interview d'un scientifique sur ses travaux est une pratique régulière dans votre revue, avez-vous défini une procédure de déclaration qui vous permette de vous assurer que l'interlocuteur choisi est exempt de tout conflit d'intérêts ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Paris, le 28 novembre 2016

Pour Priartem, sa Présidente Janine Le Calvez

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026